

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	44
VOTANTS	50

Monsieur Didier COUSIN a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCAATION

Datée	Du 25/03/22
Affichée	du 25/03/22

OBJET

Demande de subvention de
l'Association
CAF Risl'Adventure

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maité GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nadège TROUILLET, Pascal GUEUGNON, Charlene RENARD, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC

Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC

Philippe VAN-HOORNE a donné pouvoir à Pascal GUEUGNON

Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER

Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN

Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER

Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD

Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absent excusé : Dominique NETZER

Absents : Pascal SUARD
François HUREL
Fleur GOSSELIN
Marie-José MARTIN

Acte rendu exécutoire après
publication le 07 avril 2022

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Bureau avoir reçu une demande de subvention de 4 000 € de l'association CAF Risl'Adventure pour l'organisation de la course d'obstacles « Mud'Ouche » le 8 Mai 2022, ainsi que de la mise à disposition des propriétés de la Ferme de Rai et de l'étang La Croix Lamirault.

L'association propose des activités sportives de pleine nature, organise des stages et séjours sportifs, et organise des manifestations sportives.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2022-02-03-036 du Conseil Communautaire en date du 03 février 2022 portant adoption du budget 2022,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Acte rendu exécutoire après
publication le 07 avril 2022

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **OCTROIE** une subvention de 2 000 € à l'association CAF Risl'Adventure pour l'organisation de la course d'obstacles « Mud'Ouche »
- **OCTROIE** la mise à disposition des sites de la ferme de Rai et de l'étang La Croix Lamirault
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2022

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Jean SELLIER

